

La chanson patoise au beau pays d'Ajoie

Autor(en): **Lièvre, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **30 (1925)**

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CHANSON PATOISE

au beau pays d'Ajoie

par LUCIEN LIÈVRE

L'Ajoie a conservé son régionalisme pittoresque. Non que les vieux costumes y aient survécu, hélas ! Mais les caractères y ont gardé cette empreinte spécifique que seule une tradition plusieurs fois séculaire est capable de conférer. Et le trait caractéristique de l'Ajoulot, c'est son humeur joyeuse.

Joie en Ajoie ! vieux dicton qui, accommodé aux circonstances, revient périodiquement et sous diverses formes à travers toute l'histoire du pays, affirmer l'inclination des naturels vers une conception optimiste de l'existence.

Ah ! certes, l'Ajoulot n'a pas connu que des époques de vie facile et de prospérité ; il a subi aussi au cours des âges des temps bien durs. Mais, ces hauts et ces bas ont passé, sans altérer sensiblement les traits essentiels de la race. Aujourd'hui, nous les retrouvons fortement enracinés encore, et ils se traduisent toujours par cette soif d'indépendance et de liberté, par cette jovialité, cette gaieté qui témoignent d'un fond essentiellement ardent et bienveillant.

La bonhomie et l'humeur joyeuse des Ajoulots sont d'ailleurs de bon aloi. Ils ont généralement des mœurs très simples qui tempèrent leur esprit frondeur et gaulois ; et, s'ils sont prêts en toute circonstance d'arborer le drapeau du gai savoir, ils ne se départissent pas d'une réelle circonspection pour tout ce qui touche à la morale et à la foi.

L'histoire fourmille de traits piquants de ce bongarçonisme de l'Ajoulot, très accueillant, très tolérant envers les gens et les idées. Sa verve, cependant, s'accommode mal des doctrinaires et, pas plus le scepticisme morbide que les théories de l'éteignoir ne prendraient facilement pied chez lui, où l'on manifeste une méfiance instinctive à l'égard des Tartufes de tout acabit qui cherchent à empêcher de danser en rond.

Ces dispositions naturelles de l'Ajoulot expliquent son penchant à exhaler en chansons ses pensers et à traduire en couplets rythmés ses inspirations, ses accès d'enthousiasme et d'esprit satirique.

Elles expliquent aussi le ton railleur, la tournure audacieuse, truculente même, de certains couplets scabreux, où l'on paraît vouloir braver la bienséance et la morale élémentaires, en pro-

nant — comme c'est le cas dans les *Chansons à boire* — des abus réellement funestes et qu'il faut énergiquement réprover. Mais, de ces exagérations mêmes jaillit le plus souvent le trait subtil et acéré contre le vice, qui n'échappe pas à celui qui connaît à fond notre idiome et saisit tout le sel et la finesse d'un mot placé à bon escient ¹⁾).

D'ailleurs, la sociabilité de nos villageois, dont les demeures, serrées les unes contre les autres, appellent les fréquentes relations de bon voisinage, a favorisé l'éclosion des chansons du crû et leur production autour du foyer, aux heures longues des veillées d'hiver.

De nombreuses fêtes — dont M. Célestin Hornstein a si parfaitement décrit les diverses phases et si éloquemment évoqué le charme poétique dans un récent ouvrage — étaient l'occasion de divertissements variés où la chanson avait sa place tout marquée.

Toutes ces particularités réunies ont contribué à cette belle floraison de chants du terroir dont différentes publications nous ont apporté les échos si harmonieux, si touchants... mais, hélas ! si affaiblis. Et cette constatation fait craindre à juste titre que la chanson patoise originale ne soit bientôt plus qu'un souvenir. Ceci peut paraître invraisemblable et paradoxal aux personnes qui ont l'occasion d'entendre, lors d'une réunion, d'un banquet, d'une fête, l'une ou l'autre production en patois, les *Petignats*, les *Etius*, *Jadine*, par exemple.

Elles seront unanimes à proclamer le charme de ces vieux refrains et en croiront encore très vivace la popularité au sein des campagnes ajoulotes.

Mais qu'elles se renseignent aux sources les plus sûres, comme nous l'avons fait naguère, en organisant une enquête sur la situation du patois en Ajoie, et elles pourront s'attrister avec nous, de la réponse uniforme qu'elles recevront : « on ne chante plus ou presque plus de chansons patoises dans nos villages ».

Quelles sont les causes qui ont déterminé ce crépuscule de la chanson en dialecte populaire ?

Elles sont multiples et nous ne pourrions toutes les invoquer ici. Contentons-nous de noter en passant que les anciennes chansons patoises étaient improvisées, d'une conception spontanée qui excluait toute valeur littéraire. Leur forme n'avait aucun cachet artistique, le vers rudimentaire s'adaptait tant bien que mal au rythme et la rime, souvent, n'existait même pas. Le fond lui-même, jailli d'une inspiration vive et décousue manquait d'homogénéité. Peu ou pas de suite dans les idées et des coq-à-l'âne à chaque verset, qui déroutaient et le chanteur et l'auditeur. Ces productions, non écrites, se transmettaient oralement et, modifiées indéfiniment et diversement par les troubadours rustiques, elles finissaient pas être méconnaissables et tombaient en désuétude.

1) Rappelons par exemple la phrase souvent citée d'un vieux couplet : *Boitte ais boitte, ais piedre vos tchâces !*

Il en alla différemment des chansons qui, jaillies d'une source populaire, étaient l'œuvre de la collectivité. Elles ont bravé les temps, parce que les mêmes circonstances les ramenaient chaque année pour évoquer les mêmes images, chères au cœur de tous. C'est l'âme du peuple qui s'exhale véritablement en elles et la tradition les a recueillies et nous les a transmises dans leur forme vivante et colorée.

Tels sont les chants de l'An, de Carnaval, des Brandons, du 1er mai, de Noël ; les chansons qui célèbrent l'amour, la fidélité, les passions humaines, les satires qui s'attaquent à des défauts, à des travers répandus, les pièces historiques qui vantent un héros ou qui déplorent les malheurs et les misères du temps, etc. Toutes ces productions émanées du fond populaire et qui ont survécu à toutes les vicissitudes sont délaissées depuis quelques années et ne viennent plus qu'à de rares intervalles égayer et charmer l'existence ; les circonstances mêmes qui les avaient fait naître ont subi l'influence du nivellement lent mais continu qu'opère l'esprit contemporain. Les fils ont désappris les chansons de leurs pères, dont ils ne goûtent plus guère la saveur âcre, la forme fruste et la naïve fantaisie. On en est à l'ère de la gaudriole, spirituelle parfois, bête le plus souvent, et à la musique de jazz-band, émanation des hinterlands africains, qui s'accorde à merveille avec les négreries actuelles devant lesquelles se pâment les snobs provinciaux, devenus incapables de comprendre la voix des aïeux qui vibre cependant encore dans les vieilles chansons du pays.

Si l'on ne chante plus guère de chansons patoises dans notre pays, ce n'est pas que la grande majorité de la population ne goûte plus les refrains du crû en langue populaire. Qu'on observe les succès que recueillent à chaque occasion les chanteurs qui savent dire avec finesse et humour des compositions en idiome ajoulot, à un public d'élite. Quelques-unes de ces pièces nouvelles qui raillent les travers du jour ou commentent les événements piquants de notre petit coin ont eu de la vogue — une vogue passagère, il est vrai.

N'importe, cela suffit à démontrer qu'un vif intérêt à l'égard de notre ancien parler peut se manifester, quand on fait vibrer certaines cordes qui évoquent les accents du pays et remuent, tout au fond de notre être, nos fibres les plus intimes.

Il ne faut donc pas abandonner la partie, bien que celle-ci paraisse assez compromise.

Le crépuscule de la chanson patoise peut fort bien n'être qu'un phénomène passager auquel succédera la renaissance du parler de nos pères. On a vu des résurrections du même genre. Celle des vieilles chansons, par exemple, a été saluée avec assez d'enthousiasme pour qu'on ne désespère pas de revoir fleurir le lied ajoulot à la faveur des mêmes manifestations d'intérêt et de sympathie de notre public jurassien.

Mais, il faut travailler à remettre en honneur la chanson pa-

toise. A cette œuvre, nos patoisans doivent consacrer toute leur attention afin de rendre au lyrisme rustique sa vogue d'antan.

Car, c'est par la chanson qu'on popularise une idée, c'est par elle, bien plus que par de savants glossaires ou de magistrales grammaires, qu'on conserve vivant un idiome ou qu'on lui rend tout au moins du souffle, quand il paraît près d'expirer.

Les exemples sont assez nombreux d'idiomes régionaux atteints apparemment de consommation, qui ont retrouvé une nouvelle sève, une nouvelle vigueur, une nouvelle jeunesse sous l'impulsion de la poésie qui en a réhabilité l'usage en l'idéalisant.

Pourquoi n'essaierions-nous pas d'imiter les félibres, les cigales du Midi, les bardes bretons, ou, plus près de nous, les chanteurs de la Gruyère, de Vaud ou du Valais, en exprimant en vers patois nos pensers, en assaisonnant de sel du terroir nos conceptions idéales, notre philosophie, nos explosions de bonne humeur et de gaieté ?

Un petit nombre de Jurassiens ne se sont pas laissés rebuter par les insuccès inévitables du début. Ils ont persévéré dans la pratique de la langue régionale et n'ont pas craint de braver les préjugés les plus enracinés ou les raisons les plus respectables, en composant dans ce parler rude et fruste des pièces de tous genres.

Ce sont quelques-unes de ces compositions qui ont demandé et obtenu le bienveillant accueil du présent bulletin de notre Association que vous trouverez réunies sous le titre *Dans nos pénalités*¹⁾, en une petite plaquette tirée à part.



1) Est-il nécessaire de faire observer à propos de ces chansons qu'elles sont l'écho, aussi fidèle que possible, des manifestations du lyrisme régional dans les circonstances les plus variées, à la veillée, à l'occasion des fêtes villageoises, des réunions de sociétés, etc. On ne nous fera pas l'injure de penser que dans les *chansons légères* ou dans les *chansons à boire*, nous ayons voulu célébrer l'intempérance ou les turpitudes des passions. Seuls des esprits obtus ou chagrins chercheraient le mal là, où n'y a que de très honnêtes intentions. Aussi, en offrant ces chansons émanées du terroir ajoutot à nos amis de l'Emulation, nous plaisons-nous à répéter — à l'instar de ce qui se fait en Ajoie, avant d'entonner telle vieille et savoureuse ritournelle : *Honni soit qui mal y pense !*